



## CONSEIL SYNDICAL

Procès-verbal de la **sixième réunion** du Conseil syndical du SPUQ **2008-2009**, tenue le vendredi 23 janvier 2009 à 12 h 30 en la salle R-M110 du pavillon des Sciences de la gestion (315, rue Sainte-Catherine Est).

### Ordre du jour

1. Élection à la présidence d'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux des réunions du Conseil syndical 2008-2009 tenues le 4 décembre 2008 et le 15 janvier 2009
4. Informations
5. Plan stratégique 2009-2014 de l'UQAM
6. Négociation des conventions collectives
  - 6.1 État de la situation
  - 6.2 Moyens de pression

### Présences :

Faculté	Département	Nom
Arts	École des visuels et méd. Danse École de design Études littéraires	Michel Boulanger Georges Dyens Monique Régimbald Sylvie Pinard
		Lyne Lefebvre Steve Vezeau
		Luc Bonenfant Jean-François Hamel Jacques Pelletier
		Yves Bergeron Pierre Jasmin
Communication	Comm. sociale et publique École des médias	Chantal Aourousseau Loïc Guyot Gaétan Tremblay
	École de langues	Malika Ech-Chadli Carey Nelson
Science politique et droit	Science politique	Maurice Couture Nancy Thede
	Sciences juridiques	Rachel Chagnon
Sciences	Chimie	Livain Breau Daniel Chapdelaine
		Alexander Friedman Bernard Lefebvre Jean Privat Timothy Walsh
	Informatique	Robert Bédard Wanda Smoragiewicz
		Mathématiques Sciences biologiques Sc. de la Terre et de l'atm.
Sciences de l'éducation	Éduc. et form. spécialisées	France Dubé Delphine Odier-Guedj
	Éducation et pédagogie Kinanthropologie	Pascal N'Dinga Jean-Paul Guillemot
Sc. de la gestion	Études urbaines et tour. Finance Management et techn.	Boualem Kadri Alain Coen Valérie Lehmann Anne-Laure Saives Daniel Tomiuk

**Syndicat des professeurs et professeures  
de l'Université du Québec à Montréal**

Case postale 8888, succursale Centre-ville, Montréal, Québec H3C 3P8  
Téléphone : 514/987-6198 – Télécopieur : 514/987-3014 – Courriel : spuq@uqam.ca

	Marketing	Cataldo Zuccaro
	Organisation et ress. hum.	Frédéric Gilbert Marie-Ève Lapalme
	Sciences comptables	Pierre Giguère Guy Villeneuve Nadia Smaili
	Sc. économiques	Alain Guay
	Stratégie, resp. sociale et env.	Ünsal Ozdilek
Sc. humaines	Géographie	Mohamed Berraja Jean-Philippe Waaub
	Histoire	
	Ling. et did. des langues	Denis Foucambert Marie Nadeau
	Philosophie	Christian Saint-Germain
	Psychologie	
	Sciences des religions	Guy Ménard
	Sexologie	André Dupras Julie Lavigne
	Sociologie	Sid Ahmad Soussi
	École de travail social	Lucie Dumais

---

**Conseil exécutif**

Comité exécutif	Présidente	Michèle Nevert
	1 <sup>er</sup> vice-président	Jean Bélanger
	2 <sup>e</sup> vice-président	
	3 <sup>e</sup> vice-président	Michel Laporte
	Secrétaire	Marie-Cécile Guillot
	Trésorière	Lucie Lamontagne

Représentantes, représentants de faculté

Arts		
Communication		Jean-Marie Lafortune
Science politique et droit		Mark-David Mandel
Sciences		Mario-Houde
Sciences de l'éducation		
Sciences de la gestion		Éric Weiss-Altaner
Sciences humaines		Danielle Desmarais

---

*Autres participantes, participants*

<b>Faculté</b>	<b>Département</b>	<b>Nom</b>
Arts	Études littéraires	Martine Delvaux
Science politique et droit	Sciences juridiques	Rémi Bachand
Sciences de l'éducation	Éduc. et form. spécialisées	Paul Bélanger Sophie Grossmann
	Éducation et pédagogie	Pierre Lebuis Pierre Toussaint
Sc. de la gestion	Organisation et ress. hum.	Henriette Bilodeau Jean-Paul Lauly Michel Séguin Gilles Simard
	Sciences comptables	Guy Cucumel Chantal Viger
	Strat., resp. sociale et env.	Michel Librowicz
Sc. humaines	Ling. et did. des langues	Marie Thériault
	Sciences des religions	Ève Paquette
	Sexologie	Josée Lafond
Conseiller FP-CSN		Alain Brouillard
Invité de la CSN		Jean-Marie Vézina

#### 1. Élection à la présidence d'assemblée

La présidente du SPUQ, Michèle Nevert, souhaite la bienvenue aux participantes, participants à la réunion du Conseil syndical.

Sur proposition de Chantal Aurousseau, appuyée par Mario Houde, Jean-Marie Lafortune, qui accepte, est élu président d'assemblée.

#### 2. Adoption de l'ordre du jour

Le président d'assemblée invite les participantes, participants à prendre connaissance du projet d'ordre du jour apparaissant au dossier de la réunion.

Sur proposition de Lucie Dumais, appuyée par Mark-David Mandel, l'ordre du jour est adopté tel que présenté.

#### 3. Adoption des procès-verbaux des réunions du Conseil syndical 2008-2009 tenues le 4 décembre 2008 et le 15 janvier 2009

Sur proposition de Livain Breau, appuyée par Mario Houde, le procès-verbal de la quatrième réunion du Conseil syndical du SPUQ 2008-2009, tenue le jeudi 4 décembre 2008 est adopté avec une modification mineure aux pages 5 et 6 (il faut remplacer « conseil exécutif » par « conseil syndical »).

Sur proposition de Jean-Philippe Waaub, appuyée par Jacques Pelletier, le procès-verbal de la cinquième réunion du Conseil syndical du SPUQ 2008-2009, tenue le jeudi 15 janvier 2009 est adopté sans modification.

#### 4. Informations

*Suivi de la résolution 09CS574 du Conseil syndical du 15 janvier 2009 (« Le SPUQ demande à rencontrer le Conseil d'administration de l'UQAM »)*

Le Conseil syndical du 15 février 2009 a adopté à l'unanimité une résolution demandant qu'une délégation du Conseil syndical rencontre le Conseil d'administration. Ainsi, une lettre a été envoyée à M<sup>me</sup> Isabelle Hudon, présidente du Conseil d'administration de l'UQAM, à cet effet pour le CA du 27 janvier 2009. Le vice-recteur aux ressources humaines, Pierre-Paul Lavoie, a prévenu Michèle Nevert que la direction de l'UQAM ferait une recommandation positive à cette demande.

Les déléguées, délégués qui souhaitent faire partie de cette délégation doivent s'identifier auprès du SPUQ.

*Cérémonie de remise des bourses du SPUQ*

Le SPUQ a attribué cette année 33 000 \$ en bourses aux étudiantes, étudiants. Auparavant, la cérémonie de remise des bourses du SPUQ se faisait par le biais de la Fondation de l'UQAM, mais cette année, le SPUQ a organisé la cérémonie, laquelle s'est tenue le mercredi 21 janvier 2009. Cette cérémonie a permis au SPUQ de souligner l'implication sociale des étudiantes, étudiants récipiendaires. Il est important de faire de la publicité de ces bourses SPUQ auprès des étudiantes, étudiants.

*Gouvernance des universités québécoises*

À l'initiative du SPUQ, en collaboration avec le Syndicat général des professeurs de l'UDM (SGPUM), une journée nationale interuniversitaire sera consacrée à la gouvernance. La Table des partenaires universitaires (TPU) diffusera l'information concernant cette journée (la TPU regroupe la FQPPU [Fédération des professeures et professeurs d'université], la FNEEQ-CSN [Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec], la FPPU [Fédération du personnel professionnel des universités et de la recherche], le CPSU [Conseil provincial du secteur universitaire], la FP-CSN

[Fédération des professionnelles], la FEUQ [Fédération étudiante universitaire du Québec] et la FAEUQEP [Fédération des associations étudiantes universitaires québécoises en éducation permanente]]. Cette journée aura lieu le 27 février. À l'UQAM, le SETUE, le SCCUQ et le SEUQAM organisent un débat contradictoire; le SPUQ a, quant à lui, mis sur pied une table ronde de 13 h à 14 h où viendront des personnalités contre le projet de loi sur la gouvernance des universités; Michel Freitag, Cécile Sabourin, présidente de la Fédération québécoise des professeurs et professeuses d'université, Simon Tremblay-Pépin, étudiant ayant été membre du CA de l'UQAM, Amir Khadir, de Québec solidaire, participeront à cette table ronde et Jacques Pelletier en sera l'animateur.

*Rencontres SPUQ 101 : Pouvoirs de l'Assemblée départementale, histoire et spécificité*

Au début de la session d'hiver 2009, le Comité exécutif a organisé des rencontres portant sur les pouvoirs de l'Assemblée départementale. En tout, une centaine de professeures, professeurs ont assisté à ces rencontres. La présidente du Syndicat tient à remercier chaleureusement les professeures, professeurs qui ont voulu témoigner de leur expérience; il s'agit de Georges LeBel (département des sciences juridiques), d'Henriette Bilodeau (département d'organisation et ressources humaines), d'Hélène Manseau (département de sexologie), de Guy Ménard (département de sciences des religions), de Monique Régimbald (École des arts visuels et médiatiques) et de Max Roy (département d'études littéraires).

## 5. Plan stratégique 2009-2014 de l'UQAM

Le recteur a envoyé en consultation le plan stratégique 2009-2014. Ce plan a été élaboré en contrepartie, entre autres, des sommes versées par le gouvernement dans le cadre du règlement de la crise financière à l'UQAM.

Des membres du Comité exécutif ont rencontré les directeurs de département le jeudi 22 janvier 2009. Parmi les questions soulevées, plusieurs s'interrogent sur l'importance à accorder ou non au plan; si oui, faut-il respecter le cadre établi ou sortir délibérément du cadre en question? Certains distinguent également le plan stratégique d'un plan d'action; enfin plusieurs critiques reviennent à maintes reprises, dont la démarche suivie par la direction de l'UQAM (démarche inverse au lieu de partir du haut vers la base), l'absence d'allusion nette à l'embauche de professeures, professeurs, le peu de cas accordé aux départements et le peu d'importance accordée à la recherche fondamentale. Le domaine des sciences estime, quant à lui, que les sciences occupent peu de place à l'intérieur de ce plan stratégique.

### **Position du SPUQ sur le Plan stratégique 2009-2014 de l'UQAM**

Proposition du Comité exécutif

- ATTENDU la recommandation du Vérificateur général du Québec dans la partie II de son Rapport (juin 2008) à l'effet que l'UQAM élabore un plan stratégique 2009-2014;
- ATTENDU l'engagement pris par le Conseil d'administration du 9 octobre 2008 de produire un Plan stratégique 2009-2014 en contrepartie des sommes versées par le gouvernement du Québec;
- ATTENDU que la conception du Plan stratégique 2009-2014 de l'UQAM envoyé en consultation a suivi une démarche inverse à celle juste et pertinente d'une élaboration par la base;
- ATTENDU le groupe de travail sur les caractéristiques distinctives de l'UQAM mis en place en mai 2007, et l'absence totale de référence aux résultats de ses travaux dans le Plan stratégique;

ATTENDU les objectifs mentionnés dans le Plan stratégique d'accroissement :

- de la qualité de la formation (AP1.1);
- de la pertinence de la formation (AP1.3);
- de l'efficacité de la formation (AP1.4);
- de l'activité de recherche et de création (AP2) et de leur impact (AP2.2);
- des fonds de recherche et de création (AP2.3).

ATTENDU la nécessité d'accroître significativement le corps professoral pour la réalisation de ces objectifs particuliers;

ATTENDU qu'un plan stratégique se devrait d'être un plan de développement, et, dans les circonstances, un plan de relance;

IL EST RÉSOLU QUE LE CONSEIL SYNDICAL :

DÉPLORE que la démarche choisie par l'administration pour l'élaboration du Plan stratégique consiste en une consultation réalisée à partir d'un cadre déjà fixé par elle en lieu et place d'un plan rédigé à partir des plans d'action des départements;

DEMANDE que tous les plans d'action départementaux soient acheminés à l'administration de l'UQAM de façon à ce que le Plan stratégique de l'Université soit élaboré à partir de ces plans d'action;

DEMANDE que le Plan stratégique 2009-2014 de l'UQAM mette en avant la spécificité, la mission de l'Université et son fonctionnement collégial;

EXIGE que l'augmentation du corps professoral constitue l'action prioritaire du plan stratégique institutionnel 2009-2014.

#### AMENDEMENT

Il est proposé par Mario Houde, appuyé par Christian Saint-Germain, d'ajouter au dernier élément de la proposition entre « professoral » et « constitue » le libellé suivant :

« et l'amélioration de leurs conditions de travail »

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

#### AMENDEMENT

Il est proposé par Valérie Lehmann, appuyé par Anne-Laure Saives, de supprimer le troisième attendu.

Le vote est demandé.

REJETÉ À LA MAJORITÉ

#### AMENDEMENT

Il est proposé par Danielle Desmarais, appuyé par Rachel Chagnon, d'ajouter le libellé suivant au 3<sup>e</sup> élément de la proposition après « spécificité » :

« accessibilité et qualité de l'éducation, liberté de création et de recherche, service à la collectivité »

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Les membres sont prêts à se prononcer sur le projet de résolution ainsi amendé.

## **09CS575 Position du SPUQ sur le Plan stratégique 2009-2014 de l'UQAM**

Proposition du Comité exécutif

**ATTENDU** la recommandation du Vérificateur général du Québec dans la partie II de son Rapport (juin 2008) à l'effet que l'UQAM élabore un plan stratégique 2009-2014;

**ATTENDU** l'engagement pris par le Conseil d'administration du 9 octobre 2008 de produire un Plan stratégique 2009-2014 en contrepartie des sommes versées par le gouvernement du Québec;

**ATTENDU** que la conception du Plan stratégique 2009-2014 de l'UQAM envoyé en consultation a suivi une démarche inverse à celle juste et pertinente d'une élaboration par la base;

**ATTENDU** le groupe de travail sur les caractéristiques distinctives de l'UQAM mis en place en mai 2007, et l'absence totale de référence aux résultats de ses travaux dans le Plan stratégique;

**ATTENDU** les objectifs mentionnés dans le Plan stratégique d'accroissement :

- de la qualité de la formation (AP1.1);
- de la pertinence de la formation (AP1.3);
- de l'efficacité de la formation (AP1.4);
- de l'activité de recherche et de création (AP2) et de leur impact (AP2.2);
- des fonds de recherche et de création (AP2.3).

**ATTENDU** la nécessité d'accroître significativement le corps professoral pour la réalisation de ces objectifs particuliers;

**ATTENDU** qu'un plan stratégique se devrait d'être un plan de développement, et, dans les circonstances, un plan de relance;

**IL EST RÉSOLU QUE LE CONSEIL SYNDICAL :**

**DÉPLORE** que la démarche choisie par l'administration pour l'élaboration du Plan stratégique consiste en une consultation réalisée à partir d'un cadre déjà fixé par elle en lieu et place d'un plan rédigé à partir des plans d'action des départements;

**DEMANDE** que tous les plans d'action départementaux soient acheminés à l'administration de l'UQAM de façon à ce que le Plan stratégique de l'Université soit élaboré à partir de ces plans d'action;

**DEMANDE** que le Plan stratégique 2009-2014 de l'UQAM mette en avant la spécificité (accessibilité et qualité de l'éducation, liberté de création et de recherche, service à la collectivité), la mission de l'Université et son fonctionnement collégial;

**EXIGE** que l'augmentation du corps professoral et l'amélioration de leurs conditions de travail constituent les actions prioritaires du plan stratégique institutionnel 2009-2014.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## 6. Négociation des conventions collectives

### 6.1 *État de la situation*

La parole est donnée à Jean Bélanger, 1<sup>er</sup> vice-président et porte-parole syndical de la négociation de la convention collective des professeures, professeurs.

La dernière rencontre de négociation s'est tenue hier (le jeudi 22 janvier). La partie patronale a demandé des précisions sur les aspects normatifs et il a été conclu que celle-ci ne remettrait pas en question ce qui était réglé. Elle a demandé que les clauses à incidence financière lui soient à nouveau présentées afin qu'elle en prenne connaissance. La partie syndicale a enfin fait part de sa disponibilité pour des rencontres bi-hebdomadaires.

### 6.2 *Moyens de pression*

Le nouveau moyen de pression présenté a un double objectif; d'une part, pour informer et conscientiser les étudiantes, étudiants et d'autre part, pour faire une pression sur l'administration de l'UQAM. Il s'agit de lire aux étudiantes, étudiants une déclaration qui a pour but d'explicitier notre campagne (15 février 2009 : 10 semaines pour régler). Deux déclarations sont présentées : une pour les professeures, professeurs et une pour les maîtres de langue. La présidente lit la déclaration, laquelle a été insérée dans le dossier de la réunion.

#### **Déclaration des professeures, professeurs et des maîtres de langue de l'UQAM en vue d'un règlement de la négociation de leurs conventions collectives pour le 15 février 2009**

Proposition du Comité exécutif

ATTENDU la résolution du Conseil syndical du 15 janvier 2009, adressée et apportée en séance au recteur de l'UQAM, intitulée « Pour un règlement de la négociation de la convention collective des professeures, professeurs »;

ATTENDU que, lors de la rencontre du comité de négociation du 22 janvier 2009, la partie patronale n'a fait aucun dépôt malgré les demandes déjà effectuées;

ATTENDU la nécessité d'un nouveau moyen de pression dans le but d'accélérer la négociation des conventions collectives du SPUQ en vue d'un règlement pour le 15 février 2009;

IL EST RÉSOLU QUE LE CONSEIL SYNDICAL :

DEMANDE à chaque professeure, professeur de lire la « Déclaration des professeures, professeurs de l'UQAM en vue d'un règlement de la négociation de leur convention collective pour le 15 février 2009 » au début de chaque cours à compter du 26 janvier 2009, et ce, jusqu'à la date du règlement attendu (15 février 2009);

DEMANDE à chaque maître de langue de lire la « Déclaration des maîtres de langue en vue d'un règlement de la négociation de leur convention collective pour le 15 février 2009 » au début de chaque cours à compter du 26 janvier 2009, et ce, jusqu'à la date du règlement attendu (15 février 2009).

AMENDEMENT

Il est proposé par Livain Breau, appuyé par Daniel Chapdelaine, de remplacer « à compter du » par « de la semaine du » et de biffer « et ce, jusqu'à la date du règlement attendu (15 février 2009) ».

Le vote est demandé.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

AMENDEMENT

Il est proposé par Rachel Chagnon, appuyé par Georges Dyens, d'ajouter un élément qui se lirait comme suit :

DEMANDE à chaque professeure, professeur et maître de langue de suggérer aux étudiants de communiquer leurs impressions au recteur de l'UQAM.

Le vote est demandé.

REJETÉ À LA MAJORITÉ

Les membres sont prêts à se prononcer sur le projet de résolution ainsi amendé.

**09CS576 Déclaration des professeures, professeurs et des maîtres de langue de l'UQAM en vue d'un règlement de la négociation de leurs conventions collectives pour le 15 février 2009**

Proposition du Comité exécutif

ATTENDU la résolution du Conseil syndical du 15 janvier 2009, adressée et apportée en séance au recteur de l'UQAM, intitulée « Pour un règlement de la négociation de la convention collective des professeures, professeurs »;

ATTENDU que, lors de la rencontre du comité de négociation du 22 janvier 2009, la partie patronale n'a fait aucun dépôt malgré les demandes déjà effectuées;

ATTENDU la nécessité d'un nouveau moyen de pression dans le but d'accélérer la négociation des conventions collectives du SPUQ en vue d'un règlement pour le 15 février 2009;

IL EST RÉSOLU QUE LE CONSEIL SYNDICAL :

DEMANDE à chaque professeure, professeur de lire la « Déclaration des professeures, professeurs de l'UQAM en vue d'un règlement de la négociation de leur convention collective pour le 15 février 2009 » au début de chaque cours de la semaine du 26 janvier 2009;

DEMANDE à chaque maître de langue de lire la « Déclaration des maîtres de langue en vue d'un règlement de la négociation de leur convention collective pour le 15 février 2009 » au début de chaque cours de la semaine du 26 janvier 2009.

Le vote est demandé.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Les membres abordent par la suite la question de nouveaux moyens de pression. Ainsi, les moyens suivants ont été évoqués : les professeures, professeurs transfèrent en argent les crédits en réserve; ils



démissionnent des instances sur lesquelles ils siègent de façon à bloquer le fonctionnement de l'UQAM; ils retiennent les notes à la fin de la session; ils votent pour des journées d'étude; ils font la grève du zèle.

### **09CS577 Mandat de journées d'étude**

Sur proposition de Pierre Jasmin, appuyé par Luc Bonenfant;

IL EST RÉSOLU QUE LE CONSEIL SYNDICAL :

DEMANDE que le Comité exécutif propose à l'Assemblée générale du SPUQ le 29 janvier 2009 de décréter ou non une journée d'étude le 16 février 2009 ainsi que d'autres journées subséquentes à transformer en grève au moment opportun.

#### AMENDEMENT

Il est proposé par Livain Breau, appuyé par Daniel Chapdelaine, d'ajouter « à partir du » avant le « 16 janvier ».

Le vote est demandé.

REJETÉ À LA MAJORITÉ

LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

#### 7. Divers

Rien n'est signalé.

Levée de la réunion à 15 heures 15.

La présidente,

La secrétaire,

Michèle Nevert

Marie-Cécile Guillot

*Liste des documents remis (Conseil syndical du SPUQ du vendredi 23 janvier 2009)*

1. Projet d'ordre du jour
2. Procès-verbal de la quatrième réunion du Conseil syndical du SPUQ 2008-2009, tenue le jeudi 4 décembre 2008
3. Procès-verbal de la cinquième réunion du Conseil syndical du SPUQ 2008-2009, tenue le jeudi 15 janvier 2009
4. SPUQ, Projet de résolution : Position du SPUQ sur le Plan stratégique 2009-2014 de l'UQAM
5. SPUQ, Déclaration des professeures, professeurs de l'UQAM en vue d'un règlement de la négociation de leur convention collective pour le 15 février 2009
6. SPUQ, Déclaration des maîtres de langue de l'UQAM en vue d'un règlement de la négociation de leur convention collective pour le 15 février 2009
7. SPUQ, Résolution n° 09CS573 – Pour un règlement de la négociation de la convention collective des professeures, professeurs (Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil syndical du 15 janvier 2009)
8. SPUQ, Projet de résolution : Déclaration des professeures, professeurs et maîtres de langue de l'UQAM en vue d'un règlement de la négociation de leurs conventions collectives pour le 15 février 2009